

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE UNITED NATIONS, N. Y. 10017  
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE UNATIONS NEWYORK

REFERENCE. NV/86/28

The enclosed communication, available in French, is transmitted to the permanent missions of the States Members of the United Nations at the request of the Permanent Representative of Cameroon to the United Nations.

6 October 1986

\* \* \*

La communication ci-jointe, disponible en français, est transmise aux missions permanentes des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies à la demande du Représentant permanent du Cameroun auprès de l'Organisation.

6 octobre 1986

Mission Permanente de la  
Republique du Cameroun  
aupres des Nations Unies



Permanent Mission of  
Republic of Cameroon  
to the United Nations

22 East 73rd Street  
New York, N. Y. 10021

794-2295

No. 375 - 1986/14

New York, L.

OCT 6 - 1986

Monsieur le Secrétaire Général,

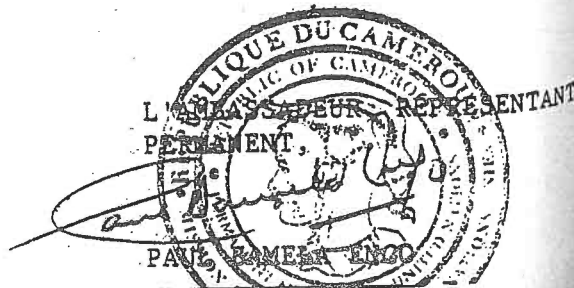
J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Cameroun et Israël ont décidé le 26 Août dernier, de rétablir leurs relations diplomatiques.

A cette occasion un communiqué conjoint a été signé à Yaoundé entre Son Excellence PAUL BIYA, Président de la République du Cameroun et Son Excellence SHIMON PERES, Président du Conseil des Ministres de l'Etat d'Israël.

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de ce communiqué en vous priant de bien vouloir le faire circuler aux Etats membres de l'Organisation selon les usages actuellement en vigueur.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma très haute considération./-

MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL  
DES NATIONS UNIES  
ONE U.N. PLAZA  
NEW-YORK, N.Y. 10017



COMMUNIQUE CONJOINT

SUR INVITATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR PAUL BIYA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, SON EXCELLENCE MONSIEUR SHIMON PERES, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'ETAT D'ISRAEL, A EFFECTUE UNE VISITE D'AMITIE ET DE TRAVAIL AU CAMEROUN DU 25 AU 26 AOUT 1986.

AU COURS DE CETTE VISITE, LE PRESIDENT DU CONSEIL ISRAELIEN A EU DES ENTRETIENS AVEC LE CHEF D'ETAT CAMEROUNAIS. CES ENTRETIENS SE SONT DEROULES DANS UNE ATMOSPHERE DE FRANCHISE ET DE COMPREHENSION MUTUELLES ET LEUR ONT PERMIS DE PROCEDER A UN LARGE TOUR D'HORIZON DES PROBLEMES D'INTERET COMMUN.

SUR LE PLAN BILATERAL, LES DEUX PARTIES ONT DECIDE DE RETABLIR LEURS RELATIONS DIPLOMATIQUES ET DE DONNER UN NOUVEL ESSOR A LEURS RELATIONS D'AMITIE ET DE COOPERATION, NOTAMMENT DANS LES DOMAINES :

- DE L'AGRICULTURE,
- DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE,
- DU TOURISME,
- DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION,
- DE LA COMMUNICATION,
- DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE.

LES DEUX PARTIES ONT DECIDE LA CREATION D'UNE COMMISSION MIXTE POUR PROMOUVOIR LA COOPERATION DANS CES DOMAINES.

S'AGISSANT DE LA SITUATION INTERNATIONALE, LES DEUX PARTIES ONT EXPRIME LEUR DETERMINATION A OEUVRER POUR LA PAIX ET LA STABILITE AU MOYEN-ORIENT, EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE ET SONT CONVAINCUS DE LA

NECESSITE DE FAIRE PROGRESSER LE PROCESSUS DE PAIX ENTRE ISRAEL ET LES ETATS ARABES SUR LA BASE DES RESOLUTIONS 242 ET 338 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES, ET SUR CETTE BASE TROUVER UNE SOLUTION JUSTE ET DURABLE A LA QUESTION PALESTINIENNE.

EN CE QUI CONCERNE LA SITUATION EN AFRIQUE AUSTRALE, LES DEUX PARTIES ONT EXPRIME LEUR GRAVE PREOCCUPATION DEVANT LA TENSION DANGEREUSE QUI Y PREVAIL DU FAIT DE LA PERSISTANCE DE L'APARTHEID, AVEC LES RISQUES D'EXPLOSION GENERALISEE QU'ELLE COMPORTE POUR LA SOUS-REGION.

LES DEUX PARTIES ONT CONDAMNE L'APARTHEID ET AFFIRME LEUR VOLONTE DE TOUT METTRE EN OEUVRE POUR LE DEMANTELEMENT DE CET ODIEUX SYSTEME AFIN QUE S'INSTAURE EN AFRIQUE DU SUD UNE SOCIETE MULTI-RACIALE LIBRE ET DEMOCRATIQUE DONNANT A TOUS DES CHANCES EGALES D'ACCES AU BIEN-ETRE ET A LA DIGNITE.

LE PREMIER MINISTRE DE L'ETAT D'ISRAEL A TENU A REMERCIER LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, LE PEUPLE CAMEROUNAIS ET SON GOUVERNEMENT POUR L'ACCUEIL PARTICULIEREMENT CHALEUREUX QUI LUI A ETE RESERVE AINSI QU'A SA SUITE, ET POUR LES ATTENTIONS DONT ILS ONT ETE L'OBJET DURANT LEUR SEJOUR AU CAMEROUN. /-

FAIT A YAOUNDE, LE 26 AOUT 1986.